Avis aux amateurs de l'art hippique.

Nous apprenons que deux courses auront lieu, le 4 juin prochain, contour de l'Esplanade à Lille.

La première se fera à sept heures du matin, entre M. Bouquet, brasseur, avec son cheval *Hirondelle* et M. T... de Roubaix, (le nom du cheval nous est inconnu).

La seconde aura lieu à huit heures entre le cheval *Gabriel* lauréat du 7 mai, appartenant à M. Desprez (de Canteleu) et le cheval *Félix* de M. Achille Laloy, négociant à Lille.

Il y a plusieurs paris engagés.

Le rendez-vous est au *Café de l'Europe*, à six heures et demie.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

La fête annuelle donnée, à l'occasion de la distribution des prix, par la société de *Saint-Louis-de-Gonzague*, a eu lieu, dimanche, au siége de cette société, rue Notre-Dame-des-Anges.

Dès quatre heures et demie, la vaste salle du patronage était comble.

La fête a commencé, à cinq heures, par un concert des mieux choisis. M. l'abbé Cardon, vicaire de Saint-Christophe, en avait été l'organisateur et le dirigeait.

Les jeunes sociétaires ont chanté avec beaucoup d'ardeur et de charme, un chœur : *France! France!* L'auditoire a chaleureusement applaudi.

MM. Billet et Carlos Desurmont, ont exécuté d'une manière fort remarquable un *duo* de clarinette et piano.

Mentionnons aussi M. X..., qui a dit avec beaucoup de verve deux chansonnettes comiques.

A l'issue du petit concert, M. l'abbé Cardon a proclamé les récompenses.

Le prix d'honneur consistant en une médaille d'argent a été décerné à M. Auguste Ouez.

M. l'abbé Cardon a ensuite prononcé une courte allocution. Il a donné une parole de regret à l'ancien et vénéré directeur de la société M. l'abbé Gœman. M. l'abbé Cardon a parlé des modifications qu'il croit utile d'apporter dans les divisions des jeunes gens ; la première division sera séparée des autres, un lieu de réunion spéciale doit, pour cette raison, lui être consacré: une construction doit être faite. M. l'abbé Cardon s'est recommandé, en terminant, à la générosité des familles pour mener à bonne fin son œuvre.

La fête s'est close par la représentation d'un drame historique, *La Nuit de Pâques à Poitiers*. Les jeunes sociétaires qui tenaient les rôles ont rivalisé de zèle. De vifs applaudissements ont témoigné de la satisfaction générale.

Voici la nomenclature des jeunes gens qui ont obtenu des premiers prix.

1re *Division*. — PREMIERS PRIX.

Cau Pierre. — Delattre Elésipanore. — Delécque Milton. — Delmasure Jean-Baptiste. — Desbonnes Charles. — Droha Henri. — Dujardin Jules. — Dujardin Arthur. — Dupont Etienne. — Duquesne Raymond. — Duvillier Henri. — Gadenne Paul. — Glorieux Gustave. — Lécomte Désiré — Loridan Clotaire. — Ouez Jules. — Périn François. — Scamps Jean-Baptiste. — Vallez Henri.

Trente quatre 2mes prix ont été donnés dans cette division.

2me *Division*. — PREMIERS PRIX.

Baudart Emile. — Bulteau Etienne. — Bulteau César. — Casier Arthur. — Castelain Victor. — Catteau Henri. — Couvreur Charles. — Clément Léon. — Courtecuisse Arthur. — Delecroix Jules. — Delecluse Jean. — Desauvages Jean. — Desroussaux Adolphe. — Dutilleul Ernest. — Descamps François. — Dumoulin Emile. — Duvillier Christophe. — Housey Louis. — Honoré Fidèle. — Heldewaert Charles. — Godin Jules. — Lamps Louis. — Liétar Victor. — Leglen Désiré. — Legleu Jean-Baptiste. — Malbrauque Désiré. — Michel Jean-Baptiste. — Petit Victor — Picavet Charles. — Planquart Charles. — Roussel Alfred. — Roussel Henri. — Sorite Henri. — Vermeulin Joseph.

Dans cette division, vingt-sept 2mes prix ont été décernés.

On lit dans le *Propagateur* :

« Depuis fort longtemps, il est question d'une succession colossale qui doit échoir à une famille Dubois, héritière d'un ancien gouverneur des Indes hollandaises.

» Les Dubois étant très nombreux dans l'arrondissement de Lille, beaucoup se crurent appelés à prendre part à l'héritage. Il y eut des procès qui les déboutèrent.

» Aujourd'hui il ne reste plus qu'une famille de Thumesnil, qui vient d'établir, à l'aide de plus de 1,500 pièces levées dans ses propres archives, dans celle de Thumesnil, Lille, Wattignies, etc., qu'elle descend en ligne directe du richissime gouverneur, mort à la fin du siècle dernier.

» *La succession ne s'élève pas à moins de 104 millions de francs.* — et non pas de florins, comme le bruit en a couru, ce qui ferait un total de 250 millions. Les 104 millions suffisent.

» Nous donnerons prochainement de plus amples détails sur cette curieuse affaire. Dès aujourd'hui, nous garantissons exacts ceux qu'on vient de lire »

— A la nouvelle du sinistre de Bouvelinghem, M. le ministre de l'intérieur a envoyé une somme de 1,500 fr. pour faire face aux premiers besoins.

Mme la maréchale de Mac-Mahon a immédiatement fait parvenir une somme de 1,000 francs.

Une souscription est ouverte en faveur des victimes de ce sinistre.

— Le mouvement du port de Calais devient de plus en plus considérable. Depuis quelque temps les déchargements s'opéraient même la nuit. Les quais sont tellement encombrés de marchandises : bois, fonte, charbon, avoine, etc., qu'un négociant armateur de cette ville a dû requérir des ouvriers des villes voisines.

On remarque que, depuis le commencement de l'année, le mouvement des bateaux à vapeur a été plus important que l'année dernière. Le nombre actuel surpasse de 80 celui que l'on avait atteint l'an passé à cette époque.

— Mercredi matin a été célébrée à l'entrée du bassin du Paradis, sur le môle qui commande l'entrée du port de Calais, la bénédiction de la mer. Cette cérémonie, qui a lieu tous les ans, la veille de l'Ascension, était suivie par un nombre considérable d'habitants du Courgain, qui joignaient leurs prières à celles qu'adressaient en ce moment le clergé des deux paroisses.

— Lundi matin, vers quatre heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'atelier de carrosserie de M. Labbe Lasson, à Seclin. Fort heureusement M. Labbe a pu s'en rendre maître dès son début. Les dégâts s'élèvent à 600 fr. Il y a assurance.

— Le 23 au matin, des préposés des douanes de la brigade de Wimezeele (Nord), étaient en service sur le territoire de Steenvoorde. Un de leurs chiens ayant donné l'éveil, ils se mirent en recherche et découvrirent, à quelques centaines de mètres de l'endroit où ils étaient en embuscade, deux chargés de tabac de contrebande cachées dans un champ de colza. Elles pesaient environ 100 kilogr.

— Jeudi vers cinq heures, le nommé Oscar Forlet, scieur de long à Fourmies, se promenait dans la forêt au lieu dit le *Clair passage* lorsqu'il rencontra à deux cents mètres sous bois, le cadavre d'une enfant âgée de deux ans et demie. C'était le corps de la petite Antoinette Lambert, disparue de chez ses parents, ouvrier de filature à Wignehies, depuis le 9 mai. Le docteur Lebouzy estime que la mort, remontant à quinze jours, a été produite par le froid et l'inanition.

— Le nommé J.-B. Lorriaux, arrêté, il y a quelques jours, à Busigny, comme pouvant être l'auteur de l'assassinat d'une petite fille à Mission, près de Melun, a été relâché, son innocence ayant été reconnue.

— Un soldat, pensionnaire du fort Français à Dunkerque, où il subissait une détention, étant tombé malade, fut dirigé sur l'hôpital militaire de Dunkerque où il reçut des soins qui rétablirent rapidement sa santé; mais, avant que sa parfaite guérison fut constatée par l'honorable chirurgien et dans la crainte de retourner au fort français, notre convalescent crut devoir s'échapper, mercredi dernier, de l'hôpital, en escaladant les murs, ce qui lui avait parfaitement réussi. Se trouvant sans ressources, il eu la malencontreuse idée d'écrire, au nom du directeur de la prison, à M. C.... fournisseur des denrées alimentaires de cet établissement, et de lui demander 300 fr. à emprunter. M. C... allait les lui remettre, lorsqu'il se rappela que son domestique venait d'arriver du fort Français et il fut surpris que M. le directeur ne l'avait pas chargé de cette commission.

Flairant une escroquerie, il dit à l'envoyé : Revenez dans une heure et je vous remettrai la somme; il n'en fallut pas tant à M. C... pour prévenir la place et la gendarmerie. L'envoyé impatient revint au bout de trois quarts d'heure suivi, à quelques pas en arrière, du laussaire dont la disparition avait été signalée à la gendarmerie. Pendant que M. C... comptait lentement la somme au commissionnaire en attendant la police, un gendarme appelé pour ce fait arriva, reconnut le soldat désigné, bien qu'il eut une blouse, l'appréhenda au corps lui et son complice, qui se dit innocent, et tous deux furent conduits en lieu sûr.

Belgique.

Hier, vers midi, un modeste négociant se dirigeait paisiblement avec sa voiture vers Marchiennes. En face des établissements de la Providence, le cheval prit tout à coup le mors aux dents.

Afin de l'arrêter, l'automédon voulut mettre pied à terre; mais, par l'effet de je ne sais quel faux mouvement, il fut accroché à la roue de la voiture, et tomba la tête en avant.

Quand on le releva, ce n'était plus qu'un cadavre : la voiture lui avait passé sur le corps.

— UN HORRIBLE ASSASSINAT a été commis mercredi entre 3 et 4 heures de relevée à Flemalle-Grand près de Liége.

Pendant que son fils était au travail à l'usine de Sclessin où il est chef de fabrication, la veuve Noel Lambert, âgée de 75 ans, a été assassinée dans sa maison à l'aide d'un instrument contondant. La figure était littéralement broyée.

Une oreille était arrachée. Tous les meubles de la maison avaient été fouillés.

Un ouvrier mineur de Flemalle, âgé de 21 ans, que deux petites filles avaient vu faire une trouée dans une haie pour sortir du verger situé derrière l'habitation de la victime, a été arrêté et écroué à la prison de Liége.

— *Louise Lateau.* — Nous avons annoncé, il y a quelqu temps, que M. Alexandre Thomas avait été chargé par l'évêque de Tournai de faire le portrait de Louise Lateau, la stigmatisée de Bois-d'Haine. Aujourd'hui, l'œuvre est terminée, et l'un de nos collaborateurs a été admis à la voir il y a quelques jours dit l'*Etoile*.

On s'attend à trouver en la recluse de Bois-d'Haine une personne maigre, maladive, à la physionomie altérée par le jeûne, par l'exaltation. Il n'en est rien. Le tableau représente une paysanne au visage calme et doux, étendue sur un lit de fer recouvert d'une courtepointe à carreaux roses et blancs. Un fichu de laine sombre se croise sur la camisole de cotonnade lilas que porte Louise Lateau; on voit sur le dos de ses deux mains, qui reposent sur le drap rabattu, les stygmates rouges dont il a si souvent été question. Ces mains sont d'une forme presqu'élégante, et le coloris de la chair semble indiquer que les appartiennent à une personne bien portante.

La même observation peut s'appliquer au visage dont la peau est très unie; les joues sont pleines et rosées. La teinte de la bouche seule est un peu violacée; les deux grands yeux bleus ont un regard plein de mansuétude.

— Un douloureux accident est arrivé rue Mambourg, hier, dans l'après-midi, à Charleroy.

Un jeune ouvrier, âgé de 12 ans, le nommé Auguste Bastin, qui habite Pige-au-Croy (Faubourg), a été écrasé par un wagon, à l'intérieur de la fosse.

C'était dans une veine à pente assez forte; le pauvre garçon vit bien accourir sur lui le véhicule, mais, en dépit de ses efforts, le temps lui manqua pour se sauver.

Ce courageux enfant était presque l'unique soutien de sa famille, dont le chef est mort, il y a deux mois. On devine la stupeur que causa dans cette triste demeure la nouvelle de sa mort.

— Voler le gouvernement n'est pas un crime, c'est du moins ce qu'affirme le dicton populaire. Nous ne saurions dire jusqu'à quel degré cette affirmation-là est morale. Une chose positive et certaine, c'est qu'il en cuit souvent à ceux qui l'écoutent.

A preuve, le fait que voici :

Il y a quelques jours, un wagon de charbon, en destination pour Charleroy, attira l'attention de l'administration de la gare, à Namur. A travers des interstices, on avait cru remarquer, à l'intérieur du véhicule, la présence d'une quantité considérable de tabac.

L'éveil fut immédiatement donné à la gare de Charleroy.

Il restait une difficulté : quel était l'expéditionnaire? On savait toutefois que le wagon devait être dirigé vers la France. Un monsieur se présente, qui se déclare originaire de Outre-Quiévrain, et n'avoir pas encore été domicilié en Belgique. Toutes précautions prises, on crut devoir informer de la chose la police locale.

Ce matin, l'expéditionnaire a été arrêté. Il a nom Dubois. A malin malin et demi!

Faits Divers

— INCENDIE DE CLAMECY. — Voici des détails complets sur l'incendie du magasin de la marine, désastre qui a plongé les habitants de la ville dans la consternation.

C'est après neuf heures du soir que quelques personnes attardées aperçurent, du côté du port de la Marine, une lueur étrange. En un clin d'œil, tout l'horizon s'illumina, puis une immense gerbe de flammes s'échappa comme d'un bâtiment dont elle aurait déjà dévoré tout l'intérieur et jaillit dans tous les sens. La lueur était si intense et le foyer d'où elle s'élevait paraissait si large et si bien nourri, qu'on put croire toutle port menacé. C'était le grand magasin de la marine, où étaient accumulés les agrès, les outils, les boîtes de goudron, les pièces de charpente, qui flambait. Par un temps ainsi sec, le goudron avait communiqué l'incendie avec une rapidité foudroyante.

On n'a pu encore évaluer par quel chiffre doit se traduire ce désastre. Le matériel incendié appartenait à cinq maîtres mariniers, dont trois seulement, dit-on, sont couverts par des assurances. Voilà nos charpentiers de marine en chômage pour longtemps.

— UN MOT SUR LE JEUNE ASSASSIN DE PONTOISE. — L'assassin de Pontoise, le collégien Alphonse Laureus, a été transféré à Versailles.

Extrait de la maison d'arrêt de Pontoise, à six heures, il a été mené à la gare, enchaîné à un autre détenu, sous la conduite de deux gendarmes.

Plusieurs personnes étaient accourues pour voir le jeune prisonnier. Il les a regardées avec calme.

Il va passer dans quelques jours aux assises.

— Il y a une quinzaine de jours, un homme de 40 à 50 ans, chauve, avec la barbe grisonnante, ayant une bonne tenue et une élocution facile, se présentait chez un honorable orfèvre changeur de Rouen et lui tenait à peu près ce langage : « Je suis à Rouen pour des achats de tissus. Je crois m'apercevoir que les fonds que j'avais emportés avec moi ne me suffiront pas. Je désirerais savoir si, dans le cas où cela me serait nécessaire, je pourrais négocier ici la vente des valeurs russes que j'ai sur moi. Ce sont des obligations 4 pour cent du Crédit foncier polonais. » En même temps, l'étranger montrait les titres en question, imprimés sur parchemin. Comme l'honorable changeur répondait qu'il lui fallait connaître au juste le cours de ces valeurs : « Prenez votre temps, ajoute l'étranger, je n'aurai pas besoin d'argent avant quarante-huit heures. Ainsi vous pouvez écrire à Paris et recevoir tous les renseignements qui vous sont nécessaires. Voici mon nom et l'adresse de mon hôtel à Rouen. »

Quarante-huit heures après cette première visite, l'étranger revenait, rapportant avec lui les 3,000 roubles en obligations. Le changeur avait reçu de son correspondant parisien des renseignements favorables sur ce genre de valeurs, avec l'indication du taux réel du change; aussi l'opération commerciale se termina par la remise à l'étranger d'un peu moins de 10,000 francs en échange de ses titres. La commission n'était que de cinq pour mille.

Le lendemain même, les obligations étaient adressées à Paris ; mais là on reconnaissait qu'elles n'étaient pas négociables, étant frappées d'opposition par le gouvernement russe, parce qu'on les supposé volées pendant la dernière insurrection polonaise.

A la réception de cette nouvelle, le changeur se dirigea immédiatement vers l'hôtel de l'étranger, mais ne trouva personne.

Après être resté quatre jours à Rouen, cet individu était parti la veille vers deux heures, disant aller à Elbeuf, où il devait séjourner un ou deux jours, afin de faire des achats. Il avait même laissé sa valise, qu'il devait reprendre en passant. Inutile de dire qu'il n'est pas revenu la prendre. On sait qu'il était porteur d'un billet de Londres à Paris, valable pendant un mois et pris le 9 avril.

A son hôtel il avait déclaré qu'il y a dix ans il avait fait un séjour à Rouen, et il avait rappelé à la maîtresse de la maison une circonstance qui ne laisse aucun doute sur l'exactitude de ce dire.

Plainte a été portée contre cette habile escroc, mais jusqu'à présent on n'a aucun renseignement sur le lieu où il se cache.

— M. de Cherville, dans son article hebdomadaire sur *la Vie à la campagne* que publie le *Temps*, fait un tableau fort animé de la pêche à la sardine, et des transactions qui la suivent. Nous prenons la scène au moment où les bateaux de pêche arrivent :

« Le cours du jour s'établit longuement, entre les patrons et les acheteurs; cette bourse de la sardine à l'Océan pour théâtre; souvent elle n'est ni moins tumultueuse, ni moins agitée, ni surtout moins bruyante que les vagues sur lesquelles s'effectuent les négociations. La pêche de la nuit détermine les prix; si elle n'a pas été productive, ils seront élevés; ils baissent si elle a été abondante. Une fois ce cours fixé, les opérations se poursuivent presque sans marchandage. Les sardines sont reçues dans des mannes qui en contiennent ordinairement cinq cents; le porteur les trempe à plusieurs reprises dans la mer pour parer sa marchandise, puis il les amène au rivage, où l'on sale immédiatement et en plein air celles qui sont destinées soit à la vente aux consommateurs, soit à l'exportation.

» Non-seulement la sardine subit la hausse et la baisse comme les valeurs financières, mais pendant quelques heures elle devient une monnaie, sinon sonnante, du moins courante, que tout le monde recherche et que personne ne refuse, — un privilége dont, à Douarnenez, les billets de la Banque de France n'ont pas toujours joui. — Le passeur se paye en sardines; en sardines aussi les hommes, les femmes qui ont prêté leur concours au débarquement du poisson; rien de plus fréquent que de voir chez les épiciers de Douarnenez ou de Frébcal, un enfant demander un sucre d'orge et donner gravement deux ou trois sardines en échange.»

Voici maintenant comment se préparent ces boîtes qui, dans les petits ménages, constituent une addition recommandable à la médiocrité de la fortune du pot.

» Les fabriques n'acceptent que les sardines très-fraîches et n'ayant subi aucune addition de sel. La préparation est immédiate. A mesure que les paniers se vident, des femmes coupent la tête des poissons, les vident et les placent un à un sur des dalles de pierre ou de marbre préalablement garnies de sel. C'est le premier séchage. Pendant qu'il s'opère les feux sont allumés, d'immenses chaudières sont remplies d'une huile d'olive toujours choisie dans les qualités supérieures.

» Quand elle entre en ébullition, les sardines sont placées par couches, dans les paniers en fil de fer, munis d'anses, se rapprochant par leur forme de ceux qui se servent à mettre des verres, mais disposés en plusieurs étages ; on plonge ces paniers et leur contenu dans l'huile bouillante, puis on les dépose sur des tablettes garnies de zinc où ils s'égouttent et où l'huile qu'elles rendent est recueillie dans un récipient. On porte les poissons convenablement ressuyés à la grande sécherie toujours exposée à la brise de mer, où ils séjourneront plus ou moins, suivant l'état de l'atmosphère ; quand ils en sortent, on procède au tirage ; les plus grosses sardines composeront les boîtes de choix, le dessus des autres ; les plus petites, il faut bien que je vous le confesse, se métamorphosent ordinairement en anchois.

La mise en boîtes est l'objet de soins particuliers ; lorsque les sardines y ont été encaquées, on les porte sous les réservoirs, où elles sont remplies d'une huile toujours fraîche. Arrive alors le ferblantier qui les soude. Cette dernière opération est très délicate; une fissure, un trou imperceptible suffirait pour que le contenu fut absolument gâté. On s'assure que la fermeture est hermétique en plongeant, pendant quelques secondes, ces boîtes dans l'eau bouillante ; celles qui ne sont pas parfaitement closes en sortent gondolées ; on les vide et on recommence. Tout n'est pas encore terminé, il reste encore à souder les étiquettes, les marques de fabriques, enfin à emballer les conserves par douzaines dans les caisses en bois afin de les livrer au commerce.

UNE PERTE ARTISTIQUE. — On mande de New-York, que dans un incendie qui a eu lieu hier à Cincinnati, le tableau bien connu *le fil prodigue*, du peintre français Dubuffe, a été détruit par les flammes.

L'ORAGE DE LYON. — Un violent orage a éclaté avant-hier matin sur Lyon.

Deux coups de foudre ont seuls retenti, mais l'un d'eux est allé frapper, aux casernes de la Part-Dieu, trois militaires et plusieurs chevaux.

Un sapeur était couché sur son lit, au troisième étage, lorsque le tonnerre est tombé et a mis le feu au matelas et à la paillasse.

On s'est précipité pour lui porter secours, mais outre qu'il avait été violemment frappé, il a subi des brûlures profondes et il a été emporté à l'hôpital militaire dans le plus triste état. Un de ses camarades, à côté de lui n'a éprouvé aucun mal. La foudre s'est contentée de lui enlever son képi et un bouton de son épaulette.

Deux cuirassiers ont été également frappés dans les étages inférieurs. Le premier a reçu une forte commotion cérébrale, l'autre a été simplement étourdi et est tombé sans connaissance. Ils ont été transportés, celui-ci à l'infirmerie, son compagnon à l'hôpital militaire. On espère qu'aucun des deux ne mourra des suites de l'événement.

Quatre chevaux ont été tués net dans les écuries, et chose singulière, ces quatres chevaux étaient placés à d'assez grandes distances. L'un d'eux même était séparé des autres par un mur.

— Une petite fille a été assassinée avant-hier à Azerailles, près de Lunéville. Après avoir été étranglée, elle a été jetée dans un puits.

La mère, Euprasie Legrand, a été arrêtée. Elle nie l'infanticide, malgré la constatation des médecins.

— S. A. R. la princesse de Galles, accompagnée par l'hon. Mrs Stonor et le lieutenant-Colonel Teesdale, est allée avec ses enfants, le prince Albert-Victor et le prince George, rendre visite, vendredi dernier, à S. M. l'Impératrice Eugénie, à Chislehurst.

— Un épouvantable accident vient d'arriver, hier, aux environs de La Rochelle.

Des jeunes filles qui s'en allaient à Lagord pour la première communion, vêtues de blanc, accompagnées des parents, ont été victimes d'une affreuse catastrophe de voiture.

Le cheval qui les conduisait s'est emporté furieusement et a jeté à bas la voiture dans laquelle se trouvaient les communiantes. Deux des jeunes filles ont été tuées net sans avoir pu pousser un soupir. Plusieurs autres ont été jetées à terre avec la plus grande violence et ont été grièvement blessées.

— DEUX PARISIENS EN AMÉRIQUE. — De toutes les histoires parisiennes qui se dénoueront cette année en Amérique, la plus drôle sera certainement celle d'un jeune homme très connu des musiciens et des librettistes, auteur lui-même d'un opéra-bouffe récemment joué à Paris, et qui doit à l'heure présente escamoter des muscades, montrer des chiens à musique ou faire tourner des tables carrées dans la vallée de la Delaware.

Notre jeune parisien est parti il y a environ deux mois, accompagné du secrétaire d'un journaliste boulevardier, et tous deux ont pris la clef des champs... vers le Havre, munis de quelques deux mille francs en plus.

Comment l'idée suivante leur vint-elle? Le dieu de l'aventure seul pourrait le dire.

Toujours est-il que leur premier soin fut d'acheter un squelette, des gobelets, une boîte à musique, un vieux stradivarius (contrefaçon) et, après avoir fait mettre des roues au squelette, de s'embarquer en quatrième classe (émigrans) sur le premier paquebot venu.

On voit d'ici ces deux ex-gandins traverser l'Océan dans un entrepont, munis du squelette à roulettes et de tout ce qu'il faut pour faire des tours de passe-passe. Ce n'est pas le résultat d'un pari, c'est la manie de ce genre d'exercice qui les a poussés à faire cette fugue, lorsqu'on les croyait tranquillement à Saxon ou a Monaco.

— Voici quelques renseignements sur les ambassadeurs marocains attendus à Marseille.

Le premier ambassadeur, le chérif Sidi-El Hadj-Abd-Esslman-El-Ouazzani est accompagné de sa femme, qui est d'origine anglaise, de son fils, jeune enfant de six à huit ans, et de deux dames de compagnie ainsi que de son secrétaire, Si-Hamed El-Fellouz, et de nombreux domestiques.

Cet éminent personnage, étant le descendant direct du Prophète, jouit d'un grand prestige dans tout l'Islam. Abd Esslmann est le fils d'une négresse; il descend en ligne directe d'Ali, calife, fils d'Abou-Thaleb, oncle de Mahomet. Ali naquit à la Mecque, au commencement du septième siècle de l'ère chrétienne, fut choisi pour lieutenant par le Prophète, dont il épousa la fille bien-aimée Fathma et il perpétua la race.

C'est le bâtiment de guerre français le *Cassard* qui doit transporter à Marseille les ambassadeurs marocains et leur suite.

— UN TRUC SINGULIER. — Encore un... quand nous serons à cent, nous ne ferons pas de croix, parce que cela ne sera pas fini, bien certainement.

Hier, un individu mis avec une certaine recherche se présentait dans un bureau de tabac, n° 187, faubourg Saint-Honoré.

Cet individu demanda à la marchande quinze francs de timbres-poste, puis, au moment de payer, il dit qu'il avait oublié son porte monnaie.

L'adroit filou avait d'abord placé les timbres dans une lettre, qu'il devait, disait-il, envoyer en province.

— Je vous laisse ma lettre avec mes timbres-poste, madame, je vais revenir.

Tout en disant cela, cet émule de Robert Houdin (pour la prestidigitation s'entend) avait adroitement substitué à la lettre contenant les timbres, une autre lettre préparée d'avance et ne contenant rien, bien entendu.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*

DU 31 MAI 1876.

— 33 —

LES

Chevaliers de l'écritoire

X. LES TENTATIONS

(*Suite*).

Dans cette maison où retentissait sans trêve le bruit de l'argent, où l'on ne parlait que de chiffres, où tout se réunissait en supputations de valeurs, elle était doublement heureuse d'avoir trouvé une âme fermée aux appétits de l'argent, et plaçant plus haut que la spéculation, la liberté sainte de la pensée qui grandit sur les ailes de la foi.

Depuis que sa tante lui avait permis de se fier à cette loyauté sans ombre et l'avait, en cas de malheur, confiée à ce dévouement, il lui semblait que tous ses chagrins s'étaient évanouis comme autant de songes, que nul ne pouvait atteindre au nid céleste dans lequel battaient des ailes ses beaux rêves d'or et de jeunesse.

Elle oubliait même Jean de Falais, son épouvantail.

Comment cet homme pouvait-il jamais l'emporter sur Gabriel?

Ne serait-ce pas à douter de la justice de Dieu, si ce démon hideux terrassait l'ange de lumière?

Elle répétait à sa tante que M. Rumisard avait voulu la soumettre à une épreuve et s'était servi de ce moyen pour tâcher de savoir si elle n'avait point quelque mystérieuse affection au cœur.

Certes, ce n'est pas à M. Rumisard qu'elle eût osé l'avouer.

Il était si sombre, si triste! Quand il entrait dans l'appartement de sa femme, durant le jour, bien que ce fût généralement pour essayer de lui procurer une distraction ou lui ménager la surprise d'un présent, Albine, Xavière et jusqu'à Rémie tremblaient.

Rumisard, à leurs yeux, n'entrait jamais seul.

Toujours il était suivi de son ombre infatigable, Jean de Falais. Depuis que ce misérable était arrivé à Paris demi-mendiant, demi-créancier, ce n'était plus seulement la tristesse qui régnait entre Albine et Rumisard, c'était l'épouvante.

Ils sentaient tous deux un volcan sous leurs pieds.

Albine ne se flottait point d'en arrêter l'explosion.

Du reste, son mépris pour Jean de Falais ne s'était jamais déguisé. Franche et fière, elle lui témoignait, par sa hautaine réserve, le peu de cas qu'elle faisait de sa personne.

Il avait pu entrer de vive force dans sa maison, mais jamais elle ne s'asseyait à la table où il devait prendre place.

Jean de Falais ne pardonnait pas ces outrages à Albine.

Il appelait outrages les réserves qu'elle gardait après l'avoir jugé.

Aussi, dans son projet d'épouser Xavière, entrait-il autant de méchanceté haineuse et de désir de fouler aux pieds le légitime orgueil de la fille du comte de Brunoy que de désir d'augmenter son influence.

Forcer cette femme altière et méprisante à l'accueillir en parent, faire partie de sa famille, cette considération avait pour Jean de Falais l'âpre excitant d'une vengeance.

Il ne se demandait point quelle serait la victime de cette conspiration.

Xavière ne l'avait jamais offensé.

Sa réserve était extrême avec tous, il ne pouvait donc se froisser de celle qu'elle gardait avec lui.

Sans doute Xavière ne serait point favorable à ce projet d'union, mais qu'avait-il fait pour plaire à cette charmante fille?

L'âme virginale et pieuse de mademoiselle de Mériadec ne devait-elle pas s'effrayer du scepticisme égoïste, de la froide négation religieuse de ses pensées?

Le rédacteur en chef du *Progressiste* avait-il le droit de conduire à l'autel cette enfant de la Bretagne catholique?

— Elle refusera, se disait-il alors, elle refusera de m'épouser... Oui, mais si elle refuse, son oncle, sans lui avouer la vérité, la lui fera pressentir... En échange de l'hospitalité qu'elle y a reçue, peut-elle laisser le déshonneur s'abattre sur la maison de la sœur de sa mère, quand un mot d'elle peut détourner l'orage?... C'est un sacrifice à consommer... Sacrifice, soit! Les gens vertueux ne sont bon qu'à faire des sacrifices aux autres... Elle ne m'aimera pas... peut-être même a-t-elle jeté les yeux sur un autre... Mais je n'ai pas besoin qu'elle m'aime! Ma situation affermie, ma vengeance complète, ne sera-ce point assez pour Robert Monbergier, parti de Brest, il y a environ deux ans, pour venir se rappeler au souvenir de son plus ancien ami, Rumisard, le banquier millionnaire?

Le publiciste se frotta les mains.

— Dans deux jours, reprise des hostilités, dit-il; avant un mois, reddition de la place!

XII LA GRIFFE DE SATAN.

L'œuvre ténébreuse à laquelle s'était voué Jean de Falais avançait à la façon des travaux de mine sous les villes assiégées. Il battait en brèche les choses saintes, il attaquait les questions morales, il prenait par l'intérêt ceux qu'il n'avait pu séduire par ses paroles.

Pour propager davantage ses doctrines, il diminua le prix de son journal, qui devenait ainsi le meilleur marché de toutes les feuilles quotidiennes. En outre, des écrivains enrégimentés sous ses ordres, convaincus de longue date ou apostats soudoyés, se mirent au travail avec une activité fiévreuse, et l'on vit bientôt, par eux, la librairie encombrée de livres, de brochures, de pamphlets tendant à la déconsidération du clergé, à la négation des pouvoirs du Saint-Siége, à la destruction de tout ce qui entretient dans les âmes une foi naïve et consolante.

Les ouvriers de Jean de Falais s'abritaient le plus souvent sous le bouclier du pseudonyme ou d'une initiale vague, d'un titre mystérieux.

(*A suivre*).